

La révolution verte au Rwanda :

Un programme d'intensification autoritaire au service de l'agrobusiness

L'idée que l'Afrique doit bénéficier d'une soi-disant « révolution verte » qu'elle aurait ratée dans les années 60 a fait du chemin depuis la déclaration en 2004 de Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, en faveur d'une « révolution verte authentiquement africaine ». Approuvé en 2003 par l'Union Africaine au travers du NEPAD (New Partnership for Africa's Development), le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) avait déjà lancé le processus en fixant un objectif de croissance du secteur agricole de 6% par an et une augmentation de l'investissement public dans l'agriculture pour qu'il atteigne annuellement 10% des budgets nationaux. Des objectifs louables mais dont la mise en œuvre repose de nouveau sur les dogmes productivistes de la révolution verte financée par la Fondation Rockefeller dans les années 60, affirmant que « les semences améliorées sont les catalyseurs qui mettent en marche le moteur de la révolution verte et les engrais minéraux le carburant qui le fait fonctionner »¹.

Le programme de l'Union Africaine a été complété en 2006 par la déclaration d'Abuja dans le cadre du sommet d'Afrique sur les engrais. Les Etats membres de l'Union africaine s'y sont engagés à multiplier au moins par six la consommation moyenne d'engrais minéraux par hectare en Afrique d'ici 2015. De son côté, le secteur privé a lancé son offensive sur les semences commerciales, dites « améliorées » ou « sélectionnées », via l'AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa), entité créée en 2006 par la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill et Melinda Gates et dont Kofi Annan est le président depuis 2007. L'idée de ce programme « est de financer les sélectionneurs publics pour qu'ils développent de nouvelles variétés, de financer des entreprises privées pour qu'elles les vendent aux agriculteurs et de fournir des crédits aux agriculteurs pour qu'ils achètent ces semences »², sans oublier les engrais minéraux et les produits phytosanitaires qui les accompagnent.

Le Rwanda engagé à grands pas dans la révolution verte

En étant le premier pays à signer un accord « compact³ » du PDDAA en 2007, le Rwanda s'apprête à devenir un élève modèle dans la nouvelle course à la révolution verte pour l'Afrique. Dans ce pays engagé dans la voie d'un développement autoritaire, le gouvernement brandit donc à présent le slogan de « green revolution⁴ » pour désigner la transformation de l'agriculture mise en place : accentuation de la spécialisation régionale et des monocultures, augmentation de l'utilisation des intrants modernes (semences commerciales, engrais minéraux et pesticides) et de la fumure animale, lutte contre l'érosion, développement des filières et passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale orientée vers le marché⁵.

Pour répondre à ces engagements ainsi qu'à ceux pris au travers du FMI⁶, le gouvernement rwandais a lancé en août 2007 le Programme d'intensification culturale (CIP), actuellement à sa septième saison de mise en œuvre. Les objectifs de ce programme sont d'augmenter la productivité de l'agriculture vivrière en s'appuyant sur différents outils : augmentation de l'importation et de l'utilisation des engrais minéraux de 4 kilos à 22 kilos par hectare et par an d'ici 2011, utilisation massive de semences commerciales, renforcement du rôle des agronomes locaux, politique de consolidation des terres, organisation du marché et du secteur privé et facilitation de l'accès au crédit.

Avec un budget annuel alloué au CIP de 22,8 millions de dollars, le gouvernement rwandais semble donc bien décidé à investir massivement dans son agriculture et ainsi réduire significativement les importations de

¹ D'après la citation de Norman Borlaug, considéré comme le père de la révolution verte, International fertilizer development center, report June 2006, <http://www.ifdc.org>

² « Une nouvelle révolution verte pour l'Afrique? », GRAIN, décembre 2007, <http://www.grain.org/briefings/?id=206>

³ Accord national, dit « compact », entre le gouvernement, l'organisation économique régionale concernée, le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement.

⁴ Le Rwanda a adhéré au Commonwealth en 2009 et favorise l'adoption de la langue anglaise dans ses institutions.

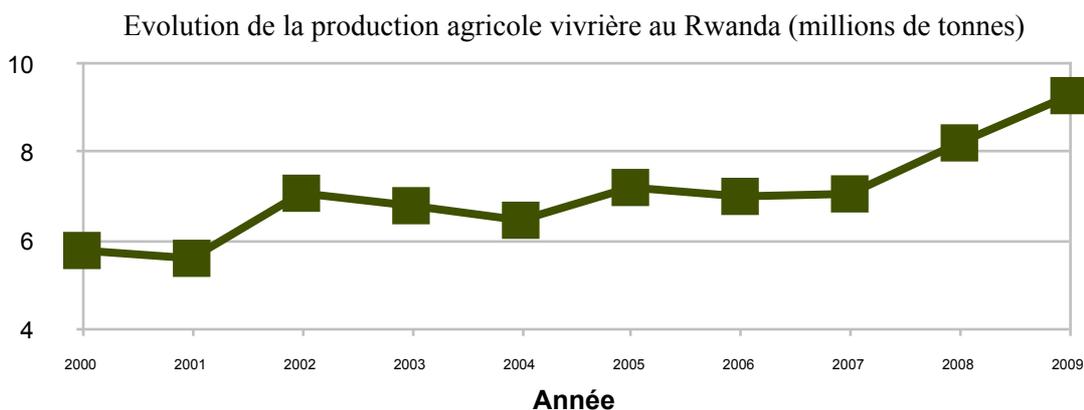
⁵ Plan stratégique de transformation de l'agriculture, phase II. PSTA II, février 2009, disponible sur http://www.primature.gov.rw/index2.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=903&Itemid=95

⁶ Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale imposent aux pays à faibles revenus l'élaboration d'un document stratégique de lutte contre la pauvreté (PRSP) pour avoir accès aux financements internationaux.

denrées agricoles. D'après les statistiques nationales, grâce au quasi triplement des récoltes de maïs, de blé et de manioc, la production agricole nationale aurait augmenté d'environ 14% par an depuis la mise en route du CIP et les importations de céréales auraient diminué de presque 20% par an⁷. Le rendement moyen du maïs serait passé de 1,5 tonnes à plus de 4 tonnes par hectare pour les variétés à pollinisation libre et de 6 tonnes à 7 tonnes par hectare pour les variétés hybrides importées du Kenya et de Tanzanie. Au final, les rendements de maïs et de blé auraient augmenté de respectivement 227% et 173% de 2007 à 2009 pour l'ensemble du pays⁸.

Ces résultats spectaculaires, bien que favorisés par d'excellentes pluviométries en 2008 et 2009, montrent indéniablement que les méthodes employées produisent des effets quantitatifs à l'échelle nationale, du moins sur le court terme. Mais il faut garder à l'esprit que ces derniers sont surtout le fruit d'une volonté et de moyens financiers colossaux qui faisaient défaut jusqu'à présent. Car, derrière ce succès indéniable en terme de production nationale, se cachent d'autres aspects beaucoup moins positifs pour la population rwandaise et les paysans en particulier.

Figure 1 : Production agricole vivrière annuelle du Rwanda



Source : MINAGRI, statistiques agricoles 2000-2009, disponibles sur <http://www.minagri.gov.rw>

Un programme d'intensification autoritaire

Tout d'abord, le CIP n'est pas un processus de concertation nationale où les besoins et les avis des principaux concernés auraient été pris en compte. Après avoir réussi à reconstruire et stabiliser un pays ravagé par la guerre et le génocide de 1994, le gouvernement rwandais, mené par son charismatique président Paul Kagame, emploie les grands moyens en impulsant une politique volontariste de développement à marche forcée laissant peu de place au débat et à la critique. Les séries de réformes et de plans d'action de développement, conduites avec efficacité et rigueur, confirment la bonne réputation du gouvernement auprès des bailleurs de fonds et mettent un point d'honneur à démontrer qu'une croissance économique soutenue basée sur l'agriculture et les services est possible dans un pays dépourvu de ressources stratégiques.

Les autorités mettent à disposition d'importants moyens administratifs et financiers pour arriver à des résultats éclairs. Chaque arrondissement administratif reçoit du niveau supérieur des pressions claires pour atteindre des résultats bien précis en terme de production agricole. Les dirigeants des coopératives sont à leur tour sommés d'obtenir des réalisations concrètes et de suivre le nouveau mot d'ordre, « green revolution », sans quoi leur mandat pourrait être remis en question.

Pour assurer l'application du programme dans les périmètres identifiés par les agents de l'administration, des paysans ont été forcés de se regrouper en coopérative et des dirigeants de coopératives ont été remplacés de façon autoritaire par d'autres personnes plus à même d'accepter les objectifs des autorités administratives. A Cyuve dans le district de Musanze, les dirigeants locaux ont ordonné d'arracher toutes les cultures autres que le maïs, choisi dans cette région en début de saison 2009⁹. Un dirigeant de la coopérative I.A.B.M., rencontré

⁷ <http://www.fao.org/giews/countrybrief>

⁸ Crop Intensification Program, 2008-2009, Evaluation Report, IFDC, March 2010, p. vi, http://www.amis.minagri.gov.rw/sites/default/files/user/CIP_2008-2009_Evaluation_report.doc.pdf

⁹ Albert-Baudoin Twizeyimana, « Rwanda : les agriculteurs produisent plus mais mangent plus mal », avril 2010, in Syfia Grands Lacs, <http://www.syfia-grands-lacs.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=1737>

à Gitarama, raconte comment on a forcé l'ensemble des milliers de membres de cette coopérative à passer à la culture de semences de maïs et de soja : « *Les autorités nous ont demandé de devenir des producteurs de semences commerciales, mais les femmes de la coopérative voulaient continuer à cultiver les patates douces, les choux et d'autres légumes dans les marais. Elles n'ont pas cédé et les autorités ont fini par envoyer des militaires arracher nos champs* ».

Pour chaque district administratif des cultures stratégiques ont été identifiées comme prioritaires : le maïs, le riz et le manioc au Sud-Est, la pomme de terre, le blé et le maïs au Nord, les fleurs dans la province de Kigali, etc. Les partenaires du CIP, volontaires ou forcés, doivent se conformer au programme mis en place par le Ministère de l'Agriculture : imposition des cultures à planter, interdiction de la pratique des associations culturales, obligation de monoculture et consolidation des terres.

La monoculture sous obligation

Alors que les associations culturales, en occupant des espaces aériens et souterrains complémentaires et en ayant des effets bénéfiques croisés (fixation de l'azote atmosphérique dans le sol par les légumineuses, protection contre les ravageurs et parasites, protection contre l'érosion, ...), permettent aux paysans de tirer un meilleur profit de leur terre en ayant une production diversifiée, l'usage de semences améliorées, d'engrais chimiques et de pesticides exige le passage obligatoire à la monoculture afin de rentabiliser ce paquet d'intrants inadapté à un mode de gestion axé sur la diversité. L'importance grandissante de la monoculture au Rwanda est donc une conséquence directe du CIP et un président d'une coopérative du district de Kayonza nous affirme avoir dû, afin de préserver sa place, faire abandonner à ses membres l'idée de cultiver le haricot en association avec le maïs.

Afin de pouvoir appliquer une politique de régionalisation des cultures dans un pays aux terres très morcelées, le gouvernement s'est tourné vers l'exploitation des larges zones fertiles que sont les marais et a renforcé l'application de sa politique de consolidation des terres. Pour ce faire, l'administration locale intervient auprès des coopératives, mais également auprès des paysans non structurés, pour les amener à pratiquer la même monoculture sur d'immenses superficies, auparavant hétérogènes, afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi des itinéraires culturaux sur ces terres dites « consolidées ». La loi foncière de 2005 stipule que si des manquements sont mis en évidence quant à la production des cultures particulières adoptées par les instances habilitées, les autorités peuvent recourir à la réquisition voire la confiscation des terres¹⁰. En plus des peines encourues par les producteurs qui n'accepteraient pas les choix établis, la loi permet également aux agriculteurs d'utiliser leur terre en tant que garantie afin de leur faciliter l'accès au crédit, ce qui constitue un risque pour les paysans les plus pauvres de devenir sans terre s'ils ne parvenaient pas à rembourser leur emprunt.

D'après une étude produite en 2009 sur l'application du CIP dans le district du Bugesera¹¹, un certain nombre de producteurs engagés dans le programme « émettent certaines réticences aux changements qu'ils jugent forcés. Certaines des personnes interrogées expliquent notamment qu'ils n'osent pas interférer les décisions du district et appliquent les recommandations même si ces dernières sont contraires à leurs convictions. Certains producteurs rencontrés expliquent encore que la monoculture n'est pas adaptée aux conditions que connaissent beaucoup d'entre eux ne possédant que de petites superficies de culture et préférant donc y installer plusieurs cultures différentes afin de minimiser les risques et d'assurer une production diversifiée ». Les enquêtes effectuées pour cette même étude montrent que les producteurs interrogés admettent que les principaux apports techniques apportés par le CIP sont par ordre d'importance : la monoculture, le semis en ligne et les écartements, l'utilisation des semences commerciales, la lutte phytosanitaire et l'utilisation d'engrais minéraux¹². On s'aperçoit ici que les mêmes recettes de la précédente révolution verte asiatique des années soixante sont toujours appliquées sans tenir compte des savoirs-faire paysans en matière de sélection variétale, d'associations et de rotations culturales.

¹⁰ Loi organique n°08/2005 portant sur régime foncier au Rwanda, J.O. N°18 du 15/09/2005.

¹¹ « Le programme d'intensification des cultures de maïs au Rwanda face au développement durable : enjeux, pratiques et perspectives. Le cas du district de Bugesera », D. Binart, Mémoire de Master, Université du Maine, 2009, p .54

¹² D. Binart, op. cit., p. 51

Bien que le Rwanda ne produise pas encore de semences hybrides¹³, tous les efforts sont mis en sens et le gouvernement a massivement recours à l'importation de semences hybrides d'origine étrangère dans le cadre du CIP, essentiellement pour la culture du maïs. Dans bien des cas, ces semences hybrides n'ont pas été homologuées par les services de l'Etat et sont imposées sans l'avis des agriculteurs bénéficiaires du programme. Tout en reconnaissant les effets sur la productivité, de nombreux agriculteurs se plaignent des inconvénients des semences hybrides. Ils expliquent qu'ils n'ont pas été prévenus de l'impossibilité de ressemer les graines issues de leur récolte et n'ont pas pris en compte ce facteur dans leur calcul de rentabilité, le prix des semences hybrides étant de surcroît 30% plus élevé que celui des semences commerciales habituelles¹⁴. Les agriculteurs deviennent alors dépendants de multiples acteurs d'une filière complexe pour leur approvisionnement en semences, activité auparavant souveraine. La date de semis d'une culture ne dépend plus de l'observation des conditions météorologiques par le paysan mais de l'organisation plus ou moins efficace de l'administration en charge du programme d'intensification.

Tableau 1 : Evolution des réalisations du CIP pour les saisons A¹⁵

Source :
C r o p

Réalisations du CIP	2008A	2009A	2010A
Consolidation des terres (hectare)	28.000	66.000	254.448
Distributions de semences améliorées (tonne)	600	1.200	3.000
Importations d'engrais chimiques (tonne)	6.000	14.427	33.500
Nombre de foyers touchés par le CIP	85.000	200.000	750.000

Intensification Program, 2008-2009, Evaluation Report, IFDC, March 2010, p.6

L'érosion de la biodiversité agricole

Du point de vue la biodiversité, le CIP fait une impasse totale sur l'importance de la diversification des espèces et des variétés cultivées comme moyen de lutte contre les maladies mais aussi de préservation de l'agro-biodiversité nécessaire à l'évolution conjointe des plantes et des conditions environnementales. L'introduction d'une seule ou deux variétés « améliorées » par espèce sur de grandes étendues consolidées atteignant plusieurs centaines d'hectares présente un risque sans précédent de catastrophe en cas de peste sévère ou de mauvaise année.

Mais surtout, on remarque déjà que la régionalisation des cultures imposée se fait aux dépens d'autres cultures cruciales pour la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel de la population. Même si de nouveaux marais auparavant inexploités sont également aménagés à cet effet, on constate que la production de maïs « est réalisée en lieu et place d'autres cultures précédemment produites (patate douce, sorgho, colocase, ...) et ce suite aux demandes des encadreurs locaux. Ceci entraîne la disparition des productions traditionnelles jugées insuffisamment productives au profit de l'une ou l'autre espèce, pour la plupart d'origine extérieure à la région, jugée porteuse principalement du point de vue économique »¹⁶. L'étude de l'importance relative des cultures au sein des coopératives concernées par le CIP dans le district du Bugesera montre une tendance sévère à la perte de diversité agricole, la part relative du maïs étant passée de 48% à 89%¹⁷.

Vers un modèle agricole de plus en plus inégalitaire

¹³ Contrairement aux semences à pollinisation libre, les semences hybrides ne se reproduisent pas correctement la saison suivante lors de leur réutilisation. Le paysan n'a donc aucun intérêt à ressemer sa récolte et devra racheter chaque saison un nouveau lot de semences hybrides s'il veut retrouver des plantes ayant les mêmes caractéristiques.

¹⁴ D. Binart, op. cit., p. 66

¹⁵ Le Rwanda bénéficie de 2 saisons des pluies : la saison A de septembre à janvier et la saison B de février à juin.

¹⁶ D. Binart, op. cit., p. 48

¹⁷ D. Binart, op. cit., p. 47. Données non chiffrées, mettant en avant les cultures par ordre d'importance de superficie cultivée dans 14 coopératives totalisant environ 10.000 membres sur plus de 3000 hectares.

La régionalisation des cultures et la perte de diversité agricole provoquent également une diminution de la disponibilité en certains produits locaux, entraînant de ce fait un transport accru des marchandises à travers le pays, une dégradation de la qualité nutritive de la plupart des légumes et tubercules, des pertes post-récoltes plus importantes et une élévation des prix des denrées alimentaires auparavant produites et disponibles localement. Le prix annuel moyen des denrées alimentaires de base sur les marchés locaux a ainsi augmenté de 24% entre 2006 et 2008 et de respectivement 27% et 34% pour le haricot et le maïs de 2006 à 2009¹⁸, alors que le taux d'inflation moyen sur cette période était de 9,8%¹⁹. Le gouvernement entend concentrer la production dans des stocks nationaux stratégiques et interdit aux paysans engagés dans le CIP de vendre leur production avant que les services en charges ne leur achètent la récolte. En attendant, ces paysans qui ont dû pratiquer la monoculture n'ont, dans le Nord du pays, plus que du maïs à manger et pas d'argent pour acheter d'autres vivres, tandis que les marchés agricoles sont étonnamment vides²⁰.

Enfin, tout comme la précédente révolution verte asiatique, le CIP concentre essentiellement ses efforts sur une minorité de paysans mieux lotis, pour la plupart organisés en coopérative et exploitant les terres les plus fertiles que sont les marais et les reliefs plats, délaissant ainsi la grande majorité des paysans localisés sur les collines à fortes pentes et soumis aux plus graves problèmes d'érosion et de perte de fertilité des sols. Même si d'autres programmes du gouvernement travaillent au terrassement des collines et à la lutte contre l'érosion, la grande majorité des agriculteurs reste confrontée à des problèmes multiples sur des superficies de plus en plus réduites, et le nombre de ruraux sans terre, estimé actuellement à 15%, ne cesse d'augmenter à travers le pays. Même en acceptant que des effets positifs soient tangibles au niveau de l'autosuffisance alimentaire nationale, et sans renier les efforts sans précédent du gouvernement actuel en matière de développement agricole, l'aboutissement de cette révolution verte pourrait mener à une société agraire à deux vitesses qui, à long terme, défavoriserait largement la petite paysannerie, aussi bien du point de vue du foncier que de l'accès au marché et à une alimentation suffisante et diversifiée.

Un programme au bénéfice de l'industrie agro-chimique

Les performances en termes de production des premières années de la révolution verte au Rwanda pourraient donc sembler y démontrer la réussite de l'agriculture chimique, mais il ne faut pas perdre de vue que l'augmentation effective de la production nationale depuis l'application de ce programme montre surtout ce que l'on peut réaliser quand des moyens financiers et de la volonté sont investis dans l'agriculture. Si ce modèle agricole doit sa productivité aux moyens pléthoriques mis à son service, c'est sans compter les effets désastreux qu'il provoque à long terme sur la qualité des sols, l'environnement, la biodiversité et le bien-être des humains. De plus, sous couvert de rendre le pays plus autonome du point de vue alimentaire, ces techniques modernes standardisées, basées sur l'utilisation d'intrants exogènes coûteux, entraînent en réalité l'agriculture rwandaise vers une dépendance bien plus importante sur le long terme vis-à-vis de l'industrie agro-chimique et des organismes de crédits, brisant les ressorts de l'autonomie alimentaire élaborés par les paysans rwandais au cours des siècles.

La mise en œuvre à marche forcée de la révolution verte au Rwanda confirme également que malgré leurs remontrances sur la démocratie dans les pays du Sud, les bailleurs de fonds internationaux s'accommodent très bien d'Etats autoritaires pour faire appliquer des recettes libérales et faire fructifier des marchés aussi lucratifs que ceux de l'agro-chimie. Au travers du « Global Food Crisis Response Program », la Banque Mondiale a débloqué 10 millions de dollars en 2008 pour l'aide à l'acquisition d'engrais minéraux au Rwanda²¹. Ces dizaines de milliers de tonnes d'engrais étant achetées auprès des grandes entreprises occidentales, ce financement revient finalement en grande partie dans l'économie des pays industrialisés. L'exemple le plus révélateur dans le cas du Rwanda est sans doute celui de la compagnie norvégienne Yara International ASA, premier fournisseur d'engrais minéraux au monde, et par ailleurs à l'origine du Forum sur la Révolution Verte en Afrique (AGRF) qui s'est déroulé au Ghana du 2 au 4 septembre 2010 sous la présidence de Kofi Annan. Cette multinationale est en réalité le principal bénéficiaire du Programme d'intensification cultural au Rwanda²², engrangeant chaque année plusieurs millions de dollars sur les fonds

¹⁸ Données disponibles sur <http://www.amis.minagri.gov.rw>

¹⁹ http://www.indexmundi.com/rwanda/inflation_rate_%28consumer_prices%29.html

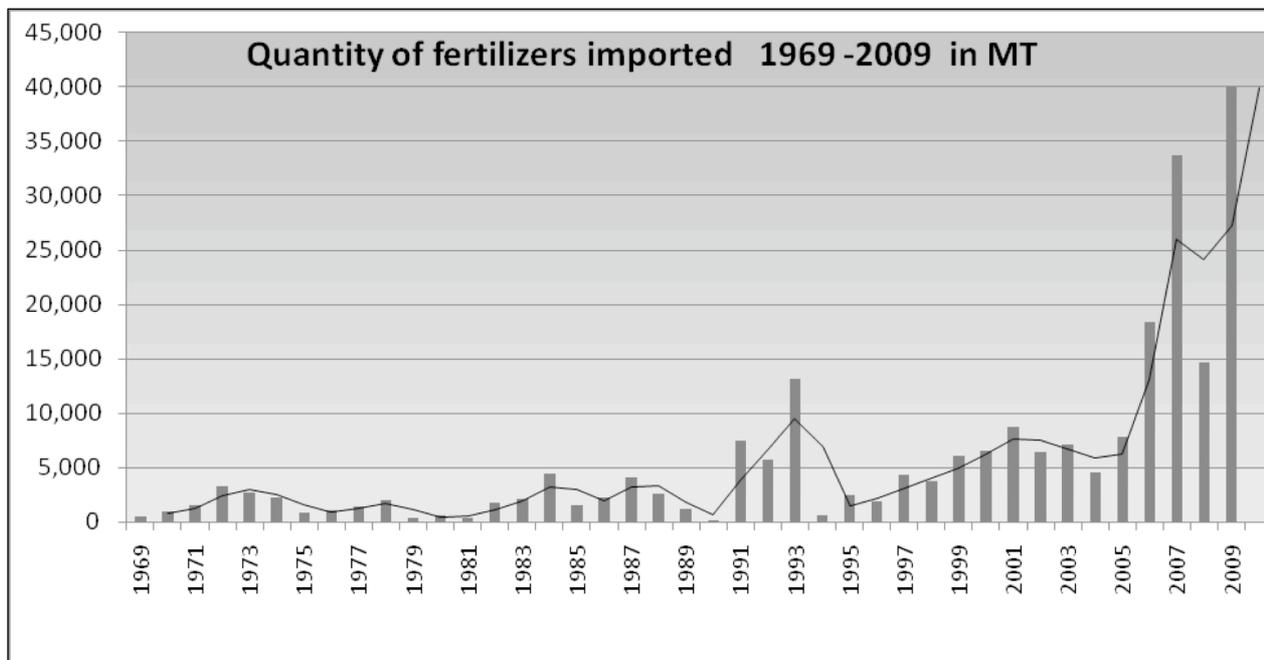
²⁰ Albert-Baudoin Twizeyimana, op.cit.

²¹ <http://www.worldbank.org/foodcrisis/pdf/GFRPPProjectStatus.pdf> et <http://web.worldbank.org>

²² Crop Intensification Program, 2008-2009, Evaluation Report, IFDC, March 2010, p. 14

du CIP. Elle bénéficie également des principaux marchés d'approvisionnement en engrais chimiques dans la majorité des autres pays africains lancés dans la révolution verte, tels le Ghana, le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie²³. Au total, 80% du budget du CIP est alloué à l'achat d'engrais chimiques auprès de multinationales spécialisées dans la production et l'exportation d'engrais et de pesticides chimiques²⁴. Suivant les orientations économiques et agraires libérales des bailleurs de fonds internationaux, et sous couvert de discours humanistes de lutte contre la pauvreté, la nouvelle révolution verte conçue pour l'Afrique est bien au service des intérêts de l'agrobusiness.

Figure 2 : Evolution des quantités d'engrais chimiques importées au Rwanda (en tonnes)



Source : *Crop Intensification Program, 2008-2009, Evaluation Report, IFDC, March 2010, p.8*

Une autre révolution agricole pour le Rwanda

En investissant massivement et efficacement dans différents secteurs de son économie, notamment le développement rural et l'agriculture, le gouvernement rwandais montre qu'il a la ferme volonté de mettre le pays sur une voie ascendante. Venant par ailleurs de mettre un terme aux programmes internationaux d'aide alimentaire, il souhaite mettre à profit les fonds disponibles et la confiance des bailleurs pour améliorer sa sécurité alimentaire et diminuer ses importations de denrées agricoles. Même si le pays n'a guère d'autres choix étant donné son enclavement et la quasi-absence de gisements de matières premières stratégiques, cette attitude souverainiste doit être saluée. Mais si le Rwanda doit effectivement œuvrer pour une nouvelle approche de son agriculture afin de nourrir plus de 10 millions de personnes sur un territoire plus petit que la Belgique, il est en revanche contestable que la démarche actuellement mise en place avec le CIP apporte des réponses durables aux besoins de la majorité des paysans rwandais.

Dans la dernière version du programme de transformation de l'agriculture datant de 2009 (PSTA II), il est marquant de constater que le gouvernement encourage malgré tout l'augmentation de l'utilisation des engrais organiques, notamment par l'utilisation accrue du fumier de bovins en stabulation. Il reconnaît que « pour compenser le déclin de la fertilité des sols, une solution pourrait être d'appliquer plus d'engrais chimiques, mais cela entraîne un coût qui demande des devises étrangères et met en place une spirale de besoins toujours plus grands en engrais pour compenser l'aggravation du problème. De plus, l'excédent d'engrais entraîne des impacts environnementaux [...]. En revanche, les pratiques de l'agriculture durable réduisent quant à elles l'érosion et le déclin de la fertilité, ce qui signifie que la productivité agricole est maintenue à

²³ Consulter <http://www.yara.com> et http://agrforum.com/sites/agrforum.com/files/AGRF_FdeD4.pdf

²⁴ Crop Intensification Program, 2008-2009, Evaluation Report, IFDC, March 2010, p .14

moindre coût »²⁵.

Mais le gouvernement rwandais doit passer des mots aux actes et faire preuve d'une véritable volonté politique en prenant des mesures de grande envergure, comme il l'a fait avec le CIP. Car, pendant ce temps, la quantité d'engrais chimiques importée a été multipliée par cinq depuis 2005 et l'étendue concernée par le CIP en 2010 a quasiment quadruplé par rapport à l'année précédente, 17% de la superficie totale cultivée du pays étant actuellement estimée sous consolidation²⁶.

Pourtant, d'autres solutions existent et de nombreuses études scientifiques et réalisations pratiques montrent que la voie la plus durable et la plus économique est celle qui prendra en compte les savoirs-faire paysans et utilisera aux mieux les techniques permettant de restaurer et d'entretenir la fertilité du sol par le recyclage des éléments nutritifs. Des méthodes telles que l'agroforesterie, la culture de légumineuses fixatrices d'azote, les cultures intercalaires, les associations et rotations culturales, la préparation d'insectifuges naturels et le compostage ont fait leurs preuves et permettent aux paysans d'améliorer la fertilité de leurs sols et leurs rendements. Le centre Gako Organic Farming de Kabuga est l'exemple même des possibilités offertes par ces techniques durables de gestion de la fertilité des sols. Formé à l'agro-écologie en Ouganda, Richard Munyerango a créé en 2000 cette ferme et centre de formation en agriculture organique situé à quelques kilomètres de Kigali. *« Avec l'agriculture organique, nous sommes en mesure de produire des aliments sains et diversifiés en quantité suffisante tout en protégeant les sols et en augmentant le taux de matière organique année après année. Nous ne dépendons pas des engrais chimiques importés qui coûtent chers et abîment notre sol, tous les engrais que nous employons ne coûtent rien car ils sont fabriqués avec les résidus d'élevage et de récolte. Même des familles très pauvres peuvent, en pratiquant des techniques comme le compostage et les associations culturales, et à condition de pouvoir redémarrer un peu de petit élevage pour la fumure, améliorer leur autonomie alimentaire de façon durable et retrouver leur dignité de paysans »*. Les succès rencontrés par ce centre ont amené différentes organisations non gouvernementales à appuyer ces dernières années la formation de plusieurs milliers de paysans rwandais à l'agriculture organique. De tels résultats encourageant à penser que ces méthodes durables, accessibles et respectant la souveraineté des paysans, mériteraient une reconnaissance et un soutien plus important de la part des autorités afin de démontrer que d'autres modèles que celui de la soi-disant « révolution verte » actuelle sont viables pour l'agriculture rwandaise.

Au lieu de se borner à vouloir faire prendre le train d'une agriculture chimique coûteuse à une minorité d'agriculteurs et afin d'atteindre un progrès agricole profitable à tous les paysans rwandais, il serait temps de pouvoir mettre à profit de tels moyens en faveur d'une intensification qui prendrait en compte l'expérience et le savoir des agriculteurs rwandais. Dans ce pays comme dans le reste du monde, les investissements et les subventions de grande ampleur utilisés pour le moment au service de l'agrobusiness devraient être plutôt affectés à la restauration et l'amélioration durable de la fertilité des sols, l'accès à la terre, la promotion des semences paysannes et leur amélioration participative, la sauvegarde de la biodiversité et la recherche concertée de techniques appropriées permettant aux paysans d'assurer sur le long terme une production alimentaire de qualité et une vie décente. Cela nécessite une révolution des mentalités, une remise en question des dogmes économiques et une réelle volonté de mettre en place des programmes radicaux œuvrant pour la souveraineté alimentaire des peuples et l'avenir des paysans.

Manuel Milz
Décembre 2010

²⁵ Plan stratégique de transformation de l'agriculture, phase II. PSTA II, février 2009, p. 20 (traduction personnelle de l'anglais), http://www.primature.gov.rw/index2.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=903&Itemid=95

²⁶ Crop Intensification Program, 2008-2009, Evaluation Report, IFDC, March 2010, p.14